

Xavier DARON Architecte DPLG

9 chemin des Écoliers 97424 Saint Paul FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55

CH2

xavier_daron@orange.fr

PROCES VERBAL DE REUNION N°2

DU 18/12/2012

"GLOXINIAS"

REVISION DES MENUISERIES EXTERIEURES

Commune de Saint Denis, Montgaillard

Permis de démolir n° /sans objet/ Permis de construire n° /sans objet/ Déclaration préalable: /sans objet/

	Prése	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
ı		M DUSSIER	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 28 31 88	Х
		M DESRUISSEAUX	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 08 96 95	X
	Χ	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
ı		M SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	Х

Lot	Observations

PREPARATION DU CHANTIER

DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE DEBUT DU CHANTIER

- 1.1 PPSPS: transmis, a compléter...
- 1.2 PAC JA1 & JA2 : non communiqués : à transmettre

PM : Attention, la pose de fournitures ou menuiseries non validées par la maîtrise d'œuvre (sous forme de PAC & plans d'exe, prévus devant être transmis en période de préparation de chantier, cf. CCTP) engage la seule responsabilité de l'entreprise

- ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER
- ► Effectif sur site : personne, pas même l'entrepreneur

Intervention entamée dans logements : presque tous

Logements visités ce jour : 1, 3 à 10, 14

AVANCEMENT: travaux de base : 10%

(avancement <u>nul</u> depuis semaine precedente)

- 5 TRAVAUX QUI DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EN PRIORITE
- Remplacement des jalousies
- Calfeutrement des menuiseries existantes, selon remarques ci-avant (Pvn°1)

PM : la durée des travaux a été rallongée d'un mois (OS n°2) ; les travaux sont depuis le 02/11/12 <u>hors délais, la maitrise d'oeuvre propose au maitre d'ouvrage l'application des pénalités de retard prévues</u>

PROCHAINE RÉUNION DE CHANTIER LE 29/01/2013 à 09h